

## **Règlements**

### **Objectifs**

- ❖ Favoriser l'uniformité de la tenue vestimentaire et créer un lien d'appartenance au club.
- ❖ Augmenter l'efficacité et la sécurité des leçons.

### **Règlements**

#### **Tenue vestimentaire**

- ❖ **Costume du club obligatoire** : vendu au bureau du C.P.A. au Colisée (chandail \$20.00 ou veste \$30.00) (étiquette brodée au nom du patineur inclus dans le prix de l'inscription, évidemment pour les nouveaux inscrit)
- A) **garçon** : pantalon de nylon
- B) **filles** : collants beiges \$16.00 avec jupette \$25.00 (pantalon de nylon pour les très jeune)

#### **Le port du casque protecteur CSA est obligatoire pour les étapes 5 inclus et fortement recommander pour les étapes suivantes**

- ❖ Les patineuses doivent avoir les cheveux attachés en tout temps
- ❖ Le port de gants ou de mitaines est obligatoire ainsi que les protège-lames

#### **Autres règlements**

- ❖ La gomme à mâcher, la nourriture et les breuvages sont interdits sur la glace
- ❖ Les effets personnels du patineur doivent être bien identifiés
- ❖ Si vous éprouvez un problème avec l'assistant (e) de programme du groupe de votre enfant adressez-vous directement à l'entraîneur responsable du programme
- ❖ Les parents ne sont pas admis près de la glace sans autorisation
- ❖ Nous vous demandons d'arriver à l'heure pour le bon fonctionnement des leçons
- ❖ Apporter la fiche plastifiée à chaque leçon
- ❖ **Les collants beiges sont obligatoires pour toutes les patineuses lors du spectacle de fin d'année**
- ❖ **Pour le spectacle de fin d'année, la présence à chaque pratique est nécessaire**
- ❖ Un patineur ayant réussi l'étape 1, peut avoir des cours privés le mercredi matin à Iberville de 6h30 à 7h30 **seulement en présence de son professionnel.**
- ❖ Un patineur ayant réussi l'étape 4, peut avoir des cours privés tous les matin au Colisée de 6h00 à 8h00 **seulement en présence de son professionnel.**
- ❖ **Remise des écussons** : votre enfant obtiendra son écusson la semaine suivant la réussite de celle-ci.
- ❖ **L'évaluation d'un patineur** ne garanti pas la réussite de son écusson. Il doit maîtriser tous les éléments exigés de l'étape au complet avant de recevoir son écusson. D'où l'importance de l'exécution technique de l'élément à évaluer.
- ❖ En cas de perte de la fiche plastifiée ou de l'écusson des frais de 2\$ seront exigés.